

**GUIDE DE LA CANTINE SCOLAIRE DE ST TRIVIER SUR MOIGNANS**

**1- Situation**

Le restaurant scolaire se situe dans le bâtiment communal à côté de l’école primaire. Il est géré par une association de parents d’élèves appelée **« MA CANTINE UTINGEOISE ».**

**2- Fonctionnement**

La cantine scolaire fonctionne les jours où l’école est ouverte, à savoir le lundi, mardi, jeudi et vendredi, exceptionnellement le mercredi. Elle est ouverte aux enfants scolarisés à l’école maternelle et primaire de Saint Trivier sur Moignans dont les parents se sont acquittés de la cotisation annuelle.

Le repas est pris de 11 h 20 à 13 h 20 en deux services : Les enfants du CP au CM1 mangent au premier, les maternels et les CM2 au second. Les anniversaires sont fêtés 1 fois par mois autour d’un gâteau fait maison.

Les menus sont consultables sur le site de la Mairie, sur le site de réservation des repas et par affichage à l’entrée des 2 écoles.

**3- Le Personnel**

L’encadrement et la surveillance de la cantine sont assurés par des personnels de la Mairie (ATSEM) et une aide en salle employée par l’association.

Une cuisine traditionnelle maison avec des produits locaux est confectionnée par une cantinière employée par l’association.

**4- Inscription / Tarifs**

L’adhésion à la cantine est obligatoire, que la fréquentation de l’enfant soit régulière ou occasionnelle. Le montant de cette cotisation annuelle s’élève à **15 euros** par famille pour l’année 2019-2020. Elle est effective à réception du dossier complet :

- Fiche d’inscription renseignée

- Règlement de la cotisation

- Inscription sur le site internet ([www.periscolaire.fr](http://www.periscolaire.fr))

**ATTENTION CHANGEMENT DES MODALITES D’INSCIPTIONS** :

Les réservations de repas sont **obligatoirement** faites via le site internet (toutes inscriptions ou annulation doit se faire dans un délai de **minimum 2 semaines et UNIQUEMENT VIA LE SITE**).

**En cas de manquement à ce dispositif, le prix de tout repas sera majoré : 8 euros/repas**.

* Les repas seront remboursés uniquement si l’enfant est absent de l’école pour des raisons médicales et si cette absence a été communiquée à l’école et la cantine. (justifié par un certificat médical). Attention aux jours de sorties scolaires pensez à désinscrire vos enfants !
* **Les repas exceptionnels sont possibles mais ils sont majorés. Il est impératif de prévenir la cantine soit par mail soit par téléphone (de 8h à 11h) pour le rajout ou l’annulation d’un repas hors délais (2 semaines avant). Si un repas devrait être rajouté ou annulé moins de 48h à l’avance il faut OBLIGATOIREMENT prévenir la cantine par téléphone entre 8h et 11h (lundi, mardi , jeudi ou vendredi).**

Une fois les réservations faites sur internet, **le paiement doit être fait dans les 48h** pour valider celle-ci. Sans règlement l’inscription ne sera pas prise en compte.

**Les règlements par virement sont à privilégier (IBAN : FR76 1027 8073 5500 0205 0210 168)**

**5- Tarification**

Pour l’année 2019/2020, le prix du repas est de :

- 4.50 euros ou

- 8 euros pour les réservations hors délais .

**6- Nos méthodes**

* Déjeuner dans le respect et le calme
* Faire goûter de tout à tous
* Ne pas forcer

**7- Contact**

Si vous avez besoin de nous joindre :

- Par mail : macantineutingeoise@gmail.com

- Le restaurant scolaire : 04.74.55.82.00

- La présidente : Mme GIVRE Laure 06.73.44.79.80

Statuts, règlements intérieurs et menus sont consultables sur le site internet de la Mairie : http://www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr/

